

Bureaux - LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. - TELEPHONE : 672 - (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)



ADVENIAT REGNUM TUUM
Dieu protège la France!

La Journée

A la Chambre, suite de la discussion du projet d'impôt sur le revenu.
Un Conseil des ministres a eu lieu ce matin.
La panthéonisation de Zola est repoussée au 4 juin.
Souscrivez quelle soit ajournée définitivement.
Le Sénat a siégé ce soir.
Le procès est ajourné aujourd'hui pour les détails de la venue au quartier à la messe l'après-midi de Rochette, que nous avons annoncée hier, à six heures.
On s'attendait à ce que le 25 mars soit un jour de 200 millions, à raison de ses réparations diverses.
Des efforts louables ont été faits pour empêcher cet acte de justice injust et nécessaire.
Ce krach produit une profonde impression en France et dans les villes de province où un banquet avait été organisé.
Le Congrès national de France se poursuit et sera couronné ce soir par la fête de l'Anniversaire par les belles cérémonies du double centenaire.

Une entrevue a eu lieu entre M. Dismès et M. Viviani au sujet de la crise du bâtiment dans le gouvernement se précipitant.
Une intéressante réunion des œuvres diocésaines de presse et de projections a eu lieu lundi au Mans.
ÉTRANGER. — La grève des journaux parlementaires à Berlin continue. Par suite, le chancelier d'Etat a dû prendre la parole au Reichstag hier.
L'empereur d'Allemagne, accompagné de l'impératrice, du prince Auguste-Guillaume et de la princesse Victoria-Louise, est parti, à 16 heures, par train spécial pour Venise.

LE PELERIN

commence la publication d'un nouveau roman
SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 25 MARS (Édition complète)
La colonie : Mgr Pierre Chebli. — La révolution en Haïti. — Jolie république. — A Corfou. — L'expédition de Zola (Maurice Barre de l'Académie française). — Promesses à travers le monde des nouvelles.
L'Élixir : par G.-M. Rousseau, avec une illustration de Auer.
Brevets : Beyrouth et son nouvel archevêque maronite. — L'Écluse de Guillaume II. — Le palais présidentiel d'Istanbul et quelques présidents (9 photographies). — La tragédie d'Haïti (dessin de Dambians). — Ce qui nous attend sous le signe de la Modification de sainte (G. Goyan). — Il est un mot d'anglais... (Th. Glard). — Le P. de Ravignan et Notre-Dame (G. Leduc).
Nouvelles politiques et agricoles.
Abonnement : Un an, 6 francs ; le numéro, 4 fr. 10. Édition de luxe, 10 francs. 5, rue Bayard, Paris, VIII.

Le château de Pontinès

« Tu vois que ce parfum délicieux venait flotter autour de toi, comme pour le narguer ! Lumine se dressa, comme s'il parlait pour la conquête du monde. Cette odeur de rêve semblait sortir d'une fente entre les pierres tombales, justement celle où se trouvaient posés les coucous. Il se pencha et ses yeux s'habituaient aux ténèbres, il distingua un escalier de pierre aux marches rongées par l'humidité. Lumine avait par hasard une lanterne ; à l'allumer et sans se donner le temps de réfléchir, descendit les degrés en s'enfonçant dans la nuit. A la dernière marche, il leva sa lanterne. Sous une voûte basse et longue qui se perdait dans l'obscurité, quelques tonneaux ouverts, le feu de genévriers, le dindon à la broche, aussi blanc qu'il portait vacilla et le décor lugubre sembla trembler.
Alarmé, l'explorateur eut un mouvement de recul. A ce moment, les émanations alléchantes se firent de plus en plus séduisantes et irrésistibles. Lumine ferma les yeux et dans la voir, cette superbe dinde,

LE 25 MARS

Malgré mes angoisses filiales, je ne puis résister au désir de venir m'entretenir avec les lecteurs de la Croix à l'occasion de la fête du 25 mars.
« Cette journée, comme le dit Dom Guéranger, est grande dans les annales de l'humanité ; elle est grande aux yeux même de Dieu, car elle est l'anniversaire du plus solennel événement qui se soit accompli dans le temps. »
« Cette journée est plus grande encore cette année où nous célébrons les fêtes du cinquantième de Lourdes. Nous ne pouvons oublier que le 25 mars est la date choisie par la Très Sainte Vierge elle-même pour révéler à Bernadette le plus beau de ses titres de gloire : son Immaculée-Conception.
« Cette journée est également la fête de la Ligue de l'Âge Marie, sur laquelle repose, comme sur une base inébranlable, toute l'œuvre de la Croix. C'est, en effet, par centaines de mille que se comptent les adhérents à cette Ligue qui, dans toute la France, fait prier en réparation du mal commis par la presse impie et immorale, et pour la diffusion des bonnes lectures, comme aussi, et surtout, pour le salut de la France. Parmi les moyens que la Providence met pour l'assurer à notre disposition, nous ne devons pas oublier le bulletin de vote. La Ligue de l'Âge Marie fera prier plus qu'elle n'a jamais en cette année d'élections municipales et cantonales pour que, Dieu aidant, la consultation nationale ait un résultat conforme au plus grand bien de notre sainte religion.

Cette journée est aussi la date anniversaire de la reprise que j'ai dû faire, il y a huit ans, de la propriété et de la direction de la Maison de la Bonne Presse. Que d'événements pendant ces huit années et que de reconnaissance je dois à Dieu pour toutes les faveurs dont il nous a comblés ! Que de gratitude ne dois-je pas aussi à tous mes collaborateurs, tant à ceux du dedans qu'à ceux du dehors répandus dans toute la France, pour le succès et le progrès qu'ils m'ont donné, pour les marques d'affection qu'ils ont prodiguées à tant de reprises, soit à l'œuvre elle-même, soit à celui qui en a la lourde charge. Puisque je parlais en commençant de mes angoisses filiales, je veux ici même remercier de leur sympathie tous ceux qui ont bien voulu prier pour moi dans ce moment si grave pour moi et si douloureux pour moi. Je leur demande de vouloir bien continuer ces prières, dont nous, catholiques, nous apprécions tant l'action efficace.
J'ai fini la revue des souvenirs. Que dira du présent ?

Aujourd'hui, 25 mars, verra le commencement des plaidoiries en appel du procès qui m'a été intenté par M. Ménage. Comme je l'ai déjà dit, j'ai bon espoir dans la justice de ma cause. Je me réjouis de voir ces débats si importants mis, par un secret dessein de la Providence, sous la protection de la Sainte Vierge, et je demande à tous nos amis de redoubler de ferveur et de pénitence pendant ce temps de Carême pour que Dieu daigne nous continuer, en ces conjonctures, sa toute-puissante protection.
Aujourd'hui, enfin, aura lieu l'inauguration légale de la Société « Jeanne d'Arc », dont la constitution est une nouvelle marque de la bonté de la Très Sainte Vierge à l'égard de notre œuvre, et une preuve éclatante de l'esprit d'union ainsi que du dévouement qui animent tous les membres de la grande famille de la Croix. Nos amis ont mon-

LE NOMI

Depuis le dernier jour de la quinzaine, Bernadette était retournée à la Grotte à diverses reprises, mais un peu comme tout le monde, c'est-à-dire sans voir en elle-même ce qui l'intéressait l'appelait irrésistiblement.
C'est à l'anniversaire du jour où l'ange Gabriel était descendu vers la très pure Vierge de Nazareth et l'avait saluée au nom du Seigneur. L'Église célébrait la fête de l'Annonciation.
Tandis que la multitude courait vers la Grotte, et qu'on remarquait parmi elle la plupart de ceux qui avaient été guéris, Louis Bourrette, la veuve Crozat, Bilette Souppene, Benoîte Gréoux, Auguste Bordes et vingt autres, l'Église catholique, sur la fin de son Office matinal, chantait ces paroles étonnantes : « Et alors, les yeux des aveugles furent ouverts, les oreilles des sourds furent recouvrées, les boiteux bondirent comme un cerf, parce que les eaux ont surgi dans le désert et les torrents dans la solitude. »
Le pressentiment joyeux qu'avait éprouvé Bernadette ne l'avait point trompé : la Voix qui l'avait appelée était la voix de la Vierge fidèle.
« Des que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition commença. Comme tout le jour rayonnait autour d'elle une auréole ineffable, dont la douceur était infinie : C'était la gloire éternelle dans la paix absolue. Comme toujours, son voile et sa robe aux chastes plis avait la blancheur des neiges et les deux roses qui fleurissaient sur ses pieds avaient la teinte jaune qui est la base du ciel aux premières heures de l'aube virginale. Sa ceinture était bleue comme le firmament.
Bernadette en extase avait oublié la terre devant la beauté sans tâche.
« O ma Dame, lui dit-elle, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom.
La royale Apparition sourit et ne répondit point. Mais son mouvement même, l'Église universelle, n'attendait point ces voix lointaines et ne pouvait soupçonner ces harmonies profondes. Devant le silence de la Vision, elle insista et reprit :
« O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom. L'Apparition parut rayonner davantage, comme si la joie allait grandissant, et elle ne répondit point encore à la demande de l'enfant. Mais l'Église en toute la chrétienté continuait ses invocations et ses chants, et elle était arrivée à ces paroles : « Félicitez-moi, vous tous qui aimez le Seigneur parce que, étant encore tout enfant, le Très-Haut m'a aimée ; et de moi en traillés fut enfant l'Homme-Dieu. Les générations me proclameront bienheureuse parce que Dieu a daigné jeter son regard sur son humble servante ; et de mes entrailles maternelles fut enfant l'Homme-Dieu. »
Bernadette répéta sa prière :
« O ma Dame, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom. L'Apparition sembla enrouler de plus en plus dans la gloire bienheureuse ; et comme concentrée en sa félicité, elle continua de ne point répondre. Mais, par une coïncidence inouïe, le chœur universel de l'Église allait éclater à cette heure un chant d'allégresse en prononçant le nom terrestre de l'Apparition merveilleuse : Je vous salue, MARIE, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. »
Bernadette renouvela encore une fois sa demande suppliante :
« O ma Dame, je vous en prie, veuillez avoir la bonté de me dire qui vous êtes et quel est votre nom. L'Apparition avait les mains jointes avec ferveur et le visage dans le rayonnement splendide de la béatitude infinie. C'était

ROME

Notre correspondant particulier nous télégraphie :
Nos évêques au Vatican
Le Pape a reçu Mgr Dado, évêque de Dijon, et Mgr Gauthier, évêque de Nevers.
Mort du comte Radini
Mgr Radini, évêque de Bergame, a perdu hier son vieux père, octogénaire, le comte Charles Radini, président de l'Association des juristes-ecclésiastiques.

Mutualités ecclésiastiques

Voici la conclusion d'un récent article de la Correspondance Romane sur les mutualités ecclésiastiques, qui apporte une précision nouvelle.
En conclusion, les mutualités ne sont pas des associations, mais de simples Sociétés (de bienfaisance mutuelle) qui peuvent être libres ; le Pape n'a pas permis de les rendre à l'apprentissage. — Toutes les déclarations contraires sont basées sur une équivoque.

Gazette

Un projet de loi contre l'alcoolisme

Un projet de loi punissant l'ivresse et imposant un traitement spécial aux buveurs invétérés vient d'être soumis au Parlement français.
Dans ce projet, l'ivrogne qui a provoqué du scandale public ou a mis en danger la sécurité d'autres personnes, est frappé d'amendes. S'il a été puni trois fois dans le cours de deux années consécutives et que le médecin fait reconnaître alcoolique chronique, il peut être envoyé dans un asile spécial qui sera édifié pour le traitement de ces parias et, à sa sortie de l'asile, l'administration sera autorisée à lui interdire, sous peine d'amende, la consommation de toute boisson alcoolisée.
L'Etat a des intérêts antialcooliques du gouvernement — M. Pelléan ou un autre — ne pourrait-il pas élaborer quelque bonne petite loi de ce genre pour les alcooliques français ?

Un complot contre la République

La Lanterne, qui fait la lumière sur tout, vient de découvrir un complot contre la République.
Elle nous apprend que, dimanche dernier, le P. Janvier a fortement mis à mal notre pauvre gouvernement.
Nous n'en avions rien vu.
Mais il paraît que c'est tout à fait sérieux. Le prédicateur de Notre-Dame a dit en effet : « Le péché d'acharne, je ne dis pas contre les doctrines surannées de la foi, je dis contre les principes les plus nécessaires et les plus évidents, principes de famille, de patrie, de droit, de devoir, de propriété, d'autorité. »
La Lanterne assure que le péché veut dire ici la République.
Très flatteur, n'est-ce pas ?
En conséquence, elle avertit le P. Janvier que s'il abuse de la liberté qui lui est laissée au point de porter la parole pour la critique des idées républicaines, il serait peut-être nécessaire de rappeler aux entrepreneurs de ces petites fêtes — c'est-à-dire aux curés — que la séparation de leur confession pas tous les droits.
« Une sourdine, s. v. p., ou bien ce sera la République. »
Ces gens-là sont furieux de voir les milliers d'hommes qui se pressent, en cette saison, autour des chaires chrétiennes !

TERRE FERTILE

par PAUL SAMY

de voir la tête que ferait le père Satanas ! Quelle rage ! Mes pauvres enfants ! Il se serait dans le cas de nous hacher tous.
« Oh ! si tu crois que je me laisserais faire ! Qu'il vienne essayer. Je ne me ferai aucun scrupule de me défendre et je rirais bien. »
« Allons, finis tes récriminations, et viens m'aider, réclame Aval-tout-creu du fond de la cheminée. »
Il y eut un silence, pendant lequel Lumine se sentit défaillir. Cloué au sol, par la terreur, il mesurait du regard la distance qui le séparait de la boiserie, sans avoir le courage de faire le moindre mouvement. Heureusement pour lui, les brigands n'avaient aucun soupçon de sa présence et ne pensaient qu'à bien manger.
« Ça dindon ne vaut rien, il a un arrière-goût fort désagréable, fit tout à coup Sanglier ; je ne comprends pas que tu en manges tant ! »
« Bah ! tu es au palais trop fin ; moi, je le trouve parfait. Du reste, j'ai eu assez de mal pour l'attraper, la vilaine bête ! Imagine-toi que le fermier où je me sers ordinairement surveillait sa lousse, avec une grande trique à la main... aussi j'ai dû... »
« Va, tu me raconteras ça une autre fois ; ce soir, nous n'avons pas le temps. Vois ! le nuit qui tombe et Satanas sera là dans un instant. Il va aller dans le train, tu penses, sans s'amuser le long des chemins. »
« Pourquoi ? demanda Aval-tout-creu en restant bouche bée. Je ne suis pas au courant. »
« Tu es toujours à la chasse aux vicieuses. fit Sanglier l'air méprisant. C'est

LE NOMI

actualité dans la Gloire. De même que Bernadette contemplait en vision la Vision, sans doute, contemplait, au sein de la Trinité divine, Dieu le Père dont elle était la Fille, Dieu le Saint-Esprit dont elle était l'Épouse, Dieu le Fils dont elle était la Mère.
A la dernière question de l'enfant, elle indiquait les mains faisant glisser sur son bras droit le chapellet aux fils d'or et aux grains d'albâtre. Elle ouvrit alors les deux bras et les inclina vers le sol, comme pour montrer à la terre ses mains virginales, pleines de bénédictions. Puis, les élevant vers l'éternelle région d'où descendit, à parer jour, le divin Messager de l'Annonciation, elle les rejoignit avec ferveur, et regardant le ciel avec le sentiment d'une indicible gratitude, elle prononça ces paroles :
— JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION.
Henri Lasserre.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.
LES PAILLES ET FOURRAGES EN ANGLETERRE
M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a informé le Conseil qu'une démarche avait été faite auprès du ministre des Affaires étrangères d'Angleterre par le chargé d'affaires de France pour obtenir la levée de l'interdiction mise à l'importation des pailles et fourrages en Grande-Bretagne. Cette affaire étant de la compétence du ministre de l'Agriculture anglais, le Foreign-Office lui a transmis la demande dont il a été saisi par le représentant de la France, et il a promis de faire connaître la réponse le plus tôt possible.
LA PANTHÉONISATION DE ZOLA
Le Conseil a décidé qu'en raison du retard apporté au vote des crédits demandés pour la translation des cendres d'Émile Zola au Panthéon, la cérémonie qui devait avoir lieu le 8 avril serait reportée au 4 juin.

L'OR

L'or a pour lui de compter parmi les principaux agents du progrès ; mais il est aussi le principal agent de la démolition par la cupidité qu'il excite, par les consciences qui échouent, par l'effroi qu'il inspire, par le silence qu'il impose, par le chantage qu'il manie, en un mot, par la puissance corruptrice dont il dispose.
Voilà un homme, Rochette, qui, groom d'abord, garçon de café ensuite, est devenu en dix ans, l'un des rois de l'or, au moyen d'intrigues infernales, d'appuis robusques, de publicité débordante, de trompette effrontée, de fraudes et d'escroqueries.
Il est devenu roi de l'or, sans avoir un sou à lui. Tout l'or qu'il détient est celui du public dupé, escroqué, dépouillé par lui. Son formidable pouf dépasse certainement 100 millions. Après le pouf Humbert, celui-là. Après celui-là un autre. Nous vivons dans l'ère des poufs.
Comment en dix années, un homme a-t-il pu devenir de garçon de café, financier riche à millions ? Les dupes l'ont sans doute servi ; mais, s'il n'avait pas eu des complices, il n'aurait pas fait de dupes.
Et, ce qu'il y a eu de significatif, c'est, hier, la stupeur générale causée à la Chambre par la nouvelle de son arrestation. Nul ne demandait : Pourquoi est-il arrêté ? Personne ne l'ignorait. Tous le savaient arêteable. Mais chacun s'attendait qu'on eût osé l'arrêter, tant était large sa surface de puissance. Certains même allaient jusqu'à dire : C'est une faute qu'a commise le gouvernement en le laissant arrêter. Et le journal le Matin, qui commet à fond le Parlement, pose cette question outragante en manchette dans son numéro du jour : N'y a-t-il pas plus d'un parlementaire compromis ?
N'existe-t-il donc aucun moyen de sortir de cette ère de dol, de duperie et de fraude ? N'existe-t-il aucun moyen de protéger le public contre sa crédulité ?

LE NOMI

« Pour nous, dans la modeste mesure de nos forces, nous nous y employons avec un entier désintéressement, en refusant toute annonce financière. Souvent, il nous arrive de la regretter, car assurément il en est beaucoup de bonnes et joyales. Mais celles-là se recommandent par elles-mêmes, et nous ne voulons à aucun prix assumer la responsabilité morale de nous exposer à laisser se glisser dans le nombre des réclamations d'affaires véreuses, ou franchement mauvaises. — Voilà ce que nous faisons, nous ne pouvons faire plus. »
Mais le législateur n'a-t-il pas le moyen de faire davantage ? N'a-t-il pas toute une série de mesures à prendre au sujet des lancements d'affaires ? N'a-t-il pas les moyens de protéger les fortunes privées comme la fortune publique ?
La justice elle-même fait-elle tout son devoir ? Ne lui arrive-t-il pas de suspendre son action sous la pression de personnages importants ? Peut-être, mais, si elle n'a-t-il pas fait, pour se déroger à agir, la débauche irrédicible d'une victime qu'une démarche officieuse n'a séduite, guidée par un avocat, qu'aucune menace n'a troublé ? Elle a enfin agi. Et il était temps ! car il reste, paraît-il, dans les coffres-forts de l'escroc un vingtain de millions qui dédommageront ses victimes en partie, et quelques jours plus tard, on eût trouvé le coffre-fort de Rochette aussi vide que celui de Mme Humbert.
Que les Chambres et les Parquets y prennent garde, il y a quelque chose à faire, sous peine de voir toute la fortune privée de France pompée par les algèbres, les escrocs et les voleurs.
J. E.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil a décidé qu'en raison du retard apporté au vote des crédits demandés pour la translation des cendres d'Émile Zola au Panthéon, la cérémonie qui devait avoir lieu le 8 avril serait reportée au 4 juin.
LA CRISE DU BÂTIMENT
M. Viviani a entretenu le Conseil du conflit des entrepreneurs et des ouvriers de la Maçonnerie, ainsi que des entrevues qui avaient eu lieu entre eux-ci, le président du Conseil et le ministre du Travail.

LE NOMI

« Pour nous, dans la modeste mesure de nos forces, nous nous y employons avec un entier désintéressement, en refusant toute annonce financière. Souvent, il nous arrive de la regretter, car assurément il en est beaucoup de bonnes et joyales. Mais celles-là se recommandent par elles-mêmes, et nous ne voulons à aucun prix assumer la responsabilité morale de nous exposer à laisser se glisser dans le nombre des réclamations d'affaires véreuses, ou franchement mauvaises. — Voilà ce que nous faisons, nous ne pouvons faire plus. »
Mais le législateur n'a-t-il pas le moyen de faire davantage ? N'a-t-il pas toute une série de mesures à prendre au sujet des lancements d'affaires ? N'a-t-il pas les moyens de protéger les fortunes privées comme la fortune publique ?
La justice elle-même fait-elle tout son devoir ? Ne lui arrive-t-il pas de suspendre son action sous la pression de personnages importants ? Peut-être, mais, si elle n'a-t-il pas fait, pour se déroger à agir, la débauche irrédicible d'une victime qu'une démarche officieuse n'a séduite, guidée par un avocat, qu'aucune menace n'a troublé ? Elle a enfin agi. Et il était temps ! car il reste, paraît-il, dans les coffres-forts de l'escroc un vingtain de millions qui dédommageront ses victimes en partie, et quelques jours plus tard, on eût trouvé le coffre-fort de Rochette aussi vide que celui de Mme Humbert.
Que les Chambres et les Parquets y prennent garde, il y a quelque chose à faire, sous peine de voir toute la fortune privée de France pompée par les algèbres, les escrocs et les voleurs.
J. E.

LE NOMI

« Pour nous, dans la modeste mesure de nos forces, nous nous y employons avec un entier désintéressement, en refusant toute annonce financière. Souvent, il nous arrive de la regretter, car assurément il en est beaucoup de bonnes et joyales. Mais celles-là se recommandent par elles-mêmes, et nous ne voulons à aucun prix assumer la responsabilité morale de nous exposer à laisser se glisser dans le nombre des réclamations d'affaires véreuses, ou franchement mauvaises. — Voilà ce que nous faisons, nous ne pouvons faire plus. »
Mais le législateur n'a-t-il pas le moyen de faire davantage ? N'a-t-il pas toute une série de mesures à prendre au sujet des lancements d'affaires ? N'a-t-il pas les moyens de protéger les fortunes privées comme la fortune publique ?
La justice elle-même fait-elle tout son devoir ? Ne lui arrive-t-il pas de suspendre son action sous la pression de personnages importants ? Peut-être, mais, si elle n'a-t-il pas fait, pour se déroger à agir, la débauche irrédicible d'une victime qu'une démarche officieuse n'a séduite, guidée par un avocat, qu'aucune menace n'a troublé ? Elle a enfin agi. Et il était temps ! car il reste, paraît-il, dans les coffres-forts de l'escroc un vingtain de millions qui dédommageront ses victimes en partie, et quelques jours plus tard, on eût trouvé le coffre-fort de Rochette aussi vide que celui de Mme Humbert.
Que les Chambres et les Parquets y prennent garde, il y a quelque chose à faire, sous peine de voir toute la fortune privée de France pompée par les algèbres, les escrocs et les voleurs.
J. E.

LE NOMI

« Pour nous, dans la modeste mesure de nos forces, nous nous y employons avec un entier désintéressement, en refusant toute annonce financière. Souvent, il nous arrive de la regretter, car assurément il en est beaucoup de bonnes et joyales. Mais celles-là se recommandent par elles-mêmes, et nous ne voulons à aucun prix assumer la responsabilité morale de nous exposer à laisser se glisser dans le nombre des réclamations d'affaires véreuses, ou franchement mauvaises. — Voilà ce que nous faisons, nous ne pouvons faire plus. »
Mais le législateur n'a-t-il pas le moyen de faire davantage ? N'a-t-il pas toute une série de mesures à prendre au sujet des lancements d'affaires ? N'a-t-il pas les moyens de protéger les fortunes privées comme la fortune publique ?
La justice elle-même fait-elle tout son devoir ? Ne lui arrive-t-il pas de suspendre son action sous la pression de personnages importants ? Peut-être, mais, si elle n'a-t-il pas fait, pour se déroger à agir, la débauche irrédicible d'une victime qu'une démarche officieuse n'a séduite, guidée par un avocat, qu'aucune menace n'a troublé ? Elle a enfin agi. Et il était temps ! car il reste, paraît-il, dans les coffres-forts de l'escroc un vingtain de millions qui dédommageront ses victimes en partie, et quelques jours plus tard, on eût trouvé le coffre-fort de Rochette aussi vide que celui de Mme Humbert.
Que les Chambres et les Parquets y prennent garde, il y a quelque chose à faire, sous peine de voir toute la fortune privée de France pompée par les algèbres, les escrocs et les voleurs.
J. E.

LE NOMI

« Pour nous, dans la modeste mesure de nos forces, nous nous y employons avec un entier désintéressement, en refusant toute annonce financière. Souvent, il nous arrive de la regretter, car assurément il en est beaucoup de bonnes et joyales. Mais celles-là se recommandent par elles-mêmes, et nous ne voulons à aucun prix assumer la responsabilité morale de nous exposer à laisser se glisser dans le nombre des réclamations d'affaires véreuses, ou franchement mauvaises. — Voilà ce que nous faisons, nous ne pouvons faire plus. »
Mais le législateur n'a-t-il pas le moyen de faire davantage ? N'a-t-il pas toute une série de mesures à prendre au sujet des lancements d'affaires ? N'a-t-il pas les moyens de protéger les fortunes privées comme la fortune publique ?
La justice elle-même fait-elle tout son devoir ? Ne lui arrive-t-il pas de suspendre son action sous la pression de personnages importants ? Peut-être, mais, si elle n'a-t-il pas fait, pour se déroger à agir, la débauche irrédicible d'une victime qu'une démarche officieuse n'a séduite, guidée par un avocat, qu'aucune menace n'a troublé ? Elle a enfin agi. Et il était temps ! car il reste, paraît-il, dans les coffres-forts de l'escroc un vingtain de millions qui dédommageront ses victimes en partie, et quelques jours plus tard, on eût trouvé le coffre-fort de Rochette aussi vide que celui de Mme Humbert.
Que les Chambres et les Parquets y prennent garde, il y a quelque chose à faire, sous peine de voir toute la fortune privée de France pompée par les algèbres, les escrocs et les voleurs.
J. E.

LE NOMI

« Pour nous, dans la modeste mesure de nos forces, nous nous y employons avec un entier désintéressement, en refusant toute annonce financière. Souvent, il nous arrive de la regretter, car assurément il en est beaucoup de bonnes et joyales. Mais celles-là se recommandent par elles-mêmes, et nous ne voulons à aucun prix assumer la responsabilité morale de nous exposer à laisser se glisser dans le nombre des réclamations d'affaires véreuses, ou franchement mauvaises. — Voilà ce que nous faisons, nous ne pouvons faire plus. »
Mais le législateur n'a-t-il pas le moyen de faire davantage ? N'a-t-il pas toute une série de mesures à prendre au sujet des lancements d'affaires ? N'a-t-il pas les moyens de protéger les fortunes privées comme la fortune publique ?
La justice elle-même fait-elle tout son devoir ? Ne lui arrive-t-il pas de suspendre son action sous la pression de personnages importants ? Peut-être, mais, si elle n'a-t-il pas fait, pour se déroger à agir, la débauche irrédicible d'une victime qu'une démarche officieuse n'a séduite, guidée par un avocat, qu'aucune menace n'a troublé ? Elle a enfin agi. Et il était temps ! car il reste, paraît-il, dans les coffres-forts de l'escroc un vingtain de millions qui dédommageront ses victimes en partie, et quelques jours plus tard, on eût trouvé le coffre-fort de Rochette aussi vide que celui de Mme Humbert.
Que les Chambres et les Parquets y prennent garde, il y a quelque chose à faire, sous peine de voir toute la fortune privée de France pompée par les algèbres, les escrocs et les voleurs.
J. E.

LE NOMI

« Pour nous, dans la modeste mesure de nos forces, nous nous y employons avec un entier désintéressement, en refusant toute annonce financière. Souvent, il nous arrive de la regretter, car assurément il en est beaucoup de bonnes et joyales. Mais celles-là se recommandent par elles-mêmes, et nous ne voulons à aucun prix assumer la responsabilité morale de nous exposer à laisser se glisser dans le nombre des réclamations d'affaires véreuses, ou franchement mauvaises. — Voilà ce que nous faisons, nous ne pouvons faire plus. »
Mais le législateur n'a-t-il pas le moyen de faire davantage ? N'a-t-il pas toute une série de mesures à prendre au sujet des lancements d'affaires ? N'a-t-il pas les moyens de protéger les fortunes privées comme la fortune publique ?
La justice elle-même fait-elle tout son devoir ? Ne lui arrive-t-il pas de suspendre son action sous la pression de personnages importants ? Peut-être, mais, si elle n'a-t-il pas fait, pour se déroger à agir, la débauche irrédicible d'une victime qu'une démarche officieuse n'a séduite, guidée par un avocat, qu'aucune menace n'a troublé ? Elle a enfin agi. Et il était temps ! car il reste, paraît-il, dans les coffres-forts de l'escroc un vingtain de millions qui dédommageront ses victimes en partie, et quelques jours plus tard, on eût trouvé le coffre-fort de Rochette aussi vide que celui de Mme Humbert.
Que les Chambres et les Parquets y prennent garde, il y a quelque chose à faire, sous peine de voir toute la fortune privée de France pompée par les algèbres, les escrocs et les voleurs.
J. E.

LE NOMI

« Pour nous, dans la modeste mesure de nos forces, nous nous y employons avec un entier désintéressement, en refusant toute annonce financière. Souvent, il nous arrive de la regretter, car assurément il en est beaucoup de bonnes et joyales. Mais celles-là se recommandent par elles-mêmes, et nous ne voulons à aucun prix assumer la responsabilité morale de nous exposer à laisser se glisser dans le nombre des réclamations d'affaires véreuses, ou franchement mauvaises. — Voilà ce que nous faisons, nous ne pouvons faire plus. »
Mais le législateur n'a-t-il pas le moyen de faire davantage ? N'a-t-il pas toute une série de mesures à prendre au sujet des lancements d'affaires ? N'a-t-il pas les moyens de protéger les fortunes privées comme la fortune publique ?
La justice elle-même fait-elle tout son devoir ? Ne lui arrive-t-il pas de suspendre son action sous la pression de personnages importants ? Peut-être, mais, si elle n'a-t-il pas fait, pour se déroger à agir, la débauche irrédicible d'une victime qu'une démarche officieuse n'a séduite, guidée par un avocat, qu'aucune menace n'a troublé ? Elle a enfin agi. Et il était temps ! car il reste, paraît-il, dans les coffres-forts de l'escroc un vingtain de millions qui dédommageront ses victimes en partie, et quelques jours plus tard, on eût trouvé le coffre-fort de Rochette aussi vide que celui de Mme Humbert.
Que les Chambres et les Parquets y prennent garde, il y a quelque chose à faire, sous peine de voir toute la fortune privée de France pompée par les algèbres, les escrocs et les voleurs.
J. E.

LE NOMI